

RÈGLEMENT VTT

CHAMPIONNATS DE FRANCE



TRIAL

Modification GT 08 janvier 2026

SOMMAIRE

1. DEFINITION	2
2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT	2
3. OUVERTURE DU CHAMPIONNAT	3
4. ENGAGEMENTS	3
5. ATTRIBUTION DES NUMEROS ET NOMBRE DE PARTICIPANTS	5
6. ACCUEIL ET CONTRÔLE ADMINISTRATIF	5
7. LES TITRES.....	6
8. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES.....	6

1. DEFINITION

- 1.1 La FFC met en compétition les **"CHAMPIONNATS DE FRANCE VTT - TRIAL"**.
- 1.2 Les coureurs français(es) ne pourront sous aucun prétexte, disputer une autre compétition de Vélo Tout Terrain dans la même discipline le même jour en France.
- 1.3 Tout coureur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.4 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.
- 1.5 Ce document se lit en association avec le doc TITRE VII TRIAL**

2. PARTICIPATION et DEROULEMENT

- 2.1 Les épreuves sont ouvertes aux coureurs de nationalité française, licenciés au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale.
- 2.2 Les types de licence FFC prérequis permettant l'inscription et la participation sont les suivantes :

Catégorie	Type Licence requis
Hommes et Femmes - à partir de la catégorie U19 (inclue)	* licences : Elite, Open 1, 2, 3
Hommes et Femmes U17, U15, U13	* licences : U17, U15, U13

- 2.3 Les épreuves se dérouleront sur 5 zones de 6 secteurs, L'organisateur doit créer deux groupes de cinq zones, dans le but de diminuer le nombre de porte dans chaque zone.

1^{ère} Solution :

- 1^{er} groupe pour les catégories Nationale Jeune Mixte, National 3 Mixte, National 2 Mixte et National 1 Homme.
- 2^{ème} groupe pour les catégories Elite Femme, Expert Homme et Elite Homme.

2^{ème} Solution :

- 1^{er} groupe pour les catégories Nationale Jeune Mixte et National 3 Mixte.
- 2^{ème} groupe pour les catégories Elite Femme, Nationale 2 Mixte, Nationale 1 Homme, Expert Homme et Elite Homme.

2.4 Format de compétition pour les différentes catégories

Catégories	Finale directe	1/2 Finale et Finale	Nb coureurs éligibles en Finale
Nationale Jeune mixte		OUI	4 à 6
Nationale 3 mixte		OUI	4 à 6
Nationale 2 mixte	3 tours		
Nationale 1 mixte	3 tours		
Expert mixte	3 tours		
Elite Homme		OUI	4 à 6
Elite Femme		OUI	4 à 6

Exemple typique de format de compétition

Le déroulement détaillé des ½ finales avec Finale ou Finale directe est décrit dans le Titre VII TRIAL, chapitre 6.

La Catégorie Nationale Femme bénéficiera d'un classement scratch toutes catégories confondues.
Le plus haut niveau accepté étant catégorie National 2.

Le nombre de zones et de tours minimum est comme indiqué ci-dessous :

	Nombre de zones	Nombre de tours
½ Finale	5	2 minimum
Finale	5	1
Finale directe	5	3

3. OUVERTURE DU CHAMPIONNAT

- 3.1 Les inscriptions aux Championnats de France sont libres et dans la limite des places disponibles pour toutes les classes.
- 3.2 En fonction des leurs résultats de l'année précédente, les coureurs auront la possibilité de s'inscrire dans telle ou telle catégorie de niveau. La répartition sera établie chaque année dans un document annexe intitulé « Catégories Trial ».

Les coureurs classés dans les catégories : National Jeunes, National 3, National 2, National 1. auront la possibilité de s'inscrire également dans la classe de niveau supérieur.

Catégorie Nationale Femme : inscriptions libres en National 2, National 3, National Jeune

Des coureurs de catégorie inférieure U11 (9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Championnats de France à condition d'être qualifiés par la Championnat de France et sur dérogation de la Direction Technique Nationale.

4. ENGAGEMENTS

- 4.1 Les coureurs, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), devront valider leur engagement sur la plateforme d'inscription en ligne de la FFC (www.ffc.fr). Le règlement des droits s'effectuera obligatoirement en ligne par carte bancaire.

Les tarifs des engagements sont les suivants :

- TRIAL JEUNES (U13, U15, U17) : 28 €
- TRIAL AUTRES CATEGORIES (à partir de U19) : 35 €

4.2 Engagements par Internet

Les engagements et le paiement se font en ligne sur la plateforme d'inscription (www.ffc.fr).

Les inscriptions en ligne « normales » seront closes le lundi 20h00 précédant la compétition.

Le lendemain de la date butoir des inscriptions en ligne « normales », une deuxième **période d'inscription « en retard »** est ouverte généralement jusqu'à J-1 du premier jour du programme.

Toutes les inscriptions effectuées durant la période des inscriptions « en retard » sont majorées de **30 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **90 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

4.3 Engagements sur place

Les inscriptions sur les sites de compétition sont possibles en salle de permanence, jusqu'à 12h00 la veille de la compétition, dernier délai.

Les horaires d'ouverture de la salle permanence sont indiqués sur les programmes des épreuves.

Toutes les inscriptions effectuées « sur place » sont majorées de **50 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions sur place par le biais des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **120 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

4.4 Remboursement

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du coureur, daté d'une date antérieure à la compétition en question.

La démarche devra être faite impérativement dans la semaine suivant la compétition.

Les demandes se feront par mail, en joignant le certificat médical et en indiquant les données suivantes : *numéro de facture (impératif), nom et prénom, numéro de licence, lieu et date de l'épreuve, catégorie de course et certificat médical*

Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est hors délai.

5. ATTRIBUTION DES NUMEROS et NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les numéros de 1 à 30	Elite Homme
Les numéros de 31 à 60	Expert Homme
Les numéros de 61 à 100	Nationale 1 Homme
Les numéros de 101 à 200	Nationale 2 Mixte
Les numéros de 201 à 300	Nationale 3 Mixte
Les numéros de 301 à 400	Elite Femme
Les numéros de 401 à 500	Nationale Jeune Mixte

Les numéros peuvent faire l'objet de modifications (ex. si plus de 30 élites, le 31^{ème} élite a le numéro 3001, etc.).

Le nombre de participants est limité, par catégorie (quota des pilotes français) :

	Nombre maximum (170)
Nationale Jeune Mixte	30 participants
Nationale 3 Mixte	30 participants
Nationale 2 Mixte	30 participants
Nationale 1 Homme	30 participants
Expert Homme et Elite Femme	30 participants
Elite Homme	20 participants

Le quota concerne les pilotes français. De manière exceptionnelle, des coureurs étrangers peuvent être invités, mais ils ne rentrent pas dans les quotas, ni dans les finales.

6. ACCUEIL et CONTRÔLE ADMINISTRATIF

6.1 L'accueil et le contrôle administratif des coureurs se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la FFC.

Le retrait des dossards sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les coureurs régulièrement engagés au préalable.

6.2 Les concurrents devront être régulièrement engagés et présenteront leur licence à jour au contrôle. En contrepartie, l'organisateur leur remettra leur dossard et une plaque de guidon.

7. LES TITRES

7.1 Champion et Championne de France de Trial

Quatre titres de Champion (ne) de France de Trial donnant droit à maillot tricolore :

- Champion de France de TRIAL Elite Homme 26"
- Champion de France de TRIAL Elite Homme 20"
- Championne de France de TRIAL Elite Femme 26"
- Championne de France de TRIAL Elite Femme 20"

Les classements seront établis et les podiums seront organisés pour les catégories Championnats de France ci-dessus, à la condition qu'au moins 3 coureurs soient inscrits (es) et aient pris le départ de la compétition en 20 et en 26 pouces.

Dans le cas contraire, des podiums scratch regroupant les 20 et les 26 pouces seront établis pour les Elite Homme et Elite Femme.

7.2 Vainqueur du Trophée de France

Le Trophée de France se déroulera en six podiums :

- Vainqueurs de la catégorie Expert Homme
- Vainqueurs de la catégorie Nationale 1 Homme
- Vainqueurs de la catégorie Nationale 2 (Mixte)
- Vainqueurs de la catégorie Nationale 3 (Mixte)
- Vainqueurs de la catégorie Nationale Jeune (Mixte)
- Vainqueurs de la catégorie Nationale Femme (Scratch des Femmes en Nat 2, Nat 3 et Nat Jeune)

A condition qu'au moins 8 coureurs soient inscrits et aient pris le départ dans chaque classe concernée pour les hommes et 3 coureurs pour les Femmes.

8. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

8.1 La participation des coureurs aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le coureur ne percevra pas son prix et des sanctions sportives pourront être décidées par les arbitres. Le président du collège des arbitres est seul juge pour apprécier les cas de force majeure.

8.2 Les coureurs devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de coureur, conformément au règlement de l'Union Cycliste Internationale.